

COMPTE RENDU REUNION DU 11/09/06

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,
Philippe SORNAY, co-président Habitants,
Yves MASSON, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,
Hélène BENARD, Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Jacques DINARES
Guy MORET, Fernand CHAMBON représentants les habitants
Invités : Simon FUSTIER + Guillemette Vincent + Catherine Rivière + J.P. Quénard

Absents excusés : Monique PIGNARD, représentée par M. MASSON
Eric DUBOIS,

Absents non excusés : ,
Annie-Laure COLOMB-REIMANN,
Christophe LABARRE
Sophie SELLES. DELEBARRE

Congrès des Villes Educatrices : Lyon fait partie de cette association internationale et organise cette année le congrès ; Eric Cazin se fait le représentant de la ville qui a souhaité proposer des sorties aux congressistes ; La Croix Rousse a proposée une bambade à travers le quartier, pilotée par Robert LUC, connaisseur reconnu! Rendez-vous est pris devant les grilles de la Place de la Comédie à 19h15 le samedi pour monter par les traboules . Appel est fait aux personnes qui pourraient accompagner ET parlant espagnol ou anglais.
Dimanche matin, réception à la mairie du 4 pour un "mâchon" de 10 à 12 h.

Information de Monsieur SIMON-FUSTIER qui organise 1 x mois un SALON DES METIERS D'ART sur la Place Bertone . il demande si le Conseil peut lui apporter une aide pour faire connaître cette manifestation. Il est noté que le CRAC ne veut pas s'engager. Le conseil prend note, mais précise que, s'il peut aider en diffusant l'information, il ne peut être un agent de publicité !

Conformément à la charte de fonctionnement il est considéré que Monsieur DELEBARRE ne fait plus parti du Conseil de quartier Croix rousse Est.

Lecture pour approbation du compte-rendu de la précédente réunion ; au sujet de la manifestation organisée place Ct Arnaud en juillet avec le Centre Social Pernon, et vu son succès, Hélène Bénard souhaite renouveler pour l'année prochaine, en précisant qu'il faut que le projet soit proposé avant le 15 novembre pour qu'il soit inscrit dans le programme de "tout le monde dehors". (Pas de frais de participation pour le Conseil !!) . Le bureau approuve. Hélène Bénard précise que le centre social a souhaité pouvoir associer d'autres associations complémentaires ce qui sera débattu lors de sa réunion de mi-octobre ; compte-rendu en sera donné à notre réunion de novembre, sauf urgence.

De la lettre du Maire distribuée en Juillet aux habitants : la forme paraissant être un contact direct avec les habitants, Philippe Sornay s'est interrogé sur le fait de savoir si l'intention de la maire était de « court-circuiter » le conseil de quartier : le maire s'en est totalement défendu, dont acte.

De la demande du Conseil de pouvoir trouver des supports publics pour afficher ses actions :
Diverses possibilités sont évoquées, en remarquant qu'un affichage public rajouterait à la "pollution visuelle" existante ; Eric Cazin réfléchit à un support dans les écoles. A suivre.

De la rue Joséphin Souлары : demande de la mairie qui souhaite avoir des propositions en vue de résoudre le

stationnement des voitures dans la portion rue Célu (Dumont d'Urville) rue de Belfort dans laquelle les voitures sont garées de chaque côté, ce qui ne laisse qu'un passage étroit impraticable par un véhicule plus important qu'une camionnette **et donc pour un véhicule de pompiers** A remarquer que ce fait existe depuis plus de trente ans, comme peuvent en témoigner les anciens du quartier ! La commission "déplacement et stationnement" est chargée de ce dossier. Monsieur Cambon demande à faire partie de cette commission, ce qui est accepté.

Il est suggéré de provoquer une réunion avec les intervenants idoines : pompiers, Grand Lyon , Mairie du 4 . Guy Moret fait remarquer après la réunion qu'il existe des panneaux d'interdiction de stationner coté pair, et qu'il suffirait peut-être simplement de faire respecter cette interdiction !!

Invitation à déjeuner : Philippe Sornay explique qu'il a été contacté le jeudi 7 pour participer à un déjeuner avec le Maire de Lyon le samedi 9/9 avec Gérard COLLOMB, Pierre-Alain MUET, David KIMELFELD, Marie-Françoise ROSET et Didier DELORME !! Deux personnes par conseil de quartier étant conviées, finalement Hélène Bénard "se dévoue" ... et à la chance (?) d'être placée à côté de Gérard Collomb . Elle a ainsi pu l'interroger sur divers sujets : aménagement du quartier Saône, destination de la Villa Chazière qui deviendrait un lieu dédiée aux activités des Ados, mais dont la réalisation (3M d'euros) sera programmée pour le prochain mandat, tout comme l'utilisation du site "SEPR" rue Dumont d'Urville, partiellement occupé par les restos du coeur ; le maire assure que ceux-ci resteront, et précise que le reste pourrait être destiné à recevoir au coup par coup des activités d'associations toujours en manque de lieu de réunion, notamment celles à vocation artistiques et culturelles à dimension populaire. Hélène Bénard l'interroge sur ses actions relatives à l'"énergie durable et diminution d'énergie " dans ses conséquences sur la pollution : le Maire évoque le quartier Confluence, dans lequel les constructions seront le plus possible en "HQE", par l'obligation par exemple d'installer un système de chauffage au bois. Mais il faudrait une noria de semi-remorques pour alimenter les chaudières, ce qui est contraire avec la protection de l'environnement !

De la place Bertonne rappel : Michel Leclerc, nouvel habitant, était venu à la dernière réunion, sur indication du maire, faire part de son inquiétude quant à la sécurité des enfants, demandant un réaménagement de ce lieu, et Nicole Carcan- Chanel, elle-même riveraine, avait été mandaté par le conseil pour mener cette action. Aujourd'hui, elle apporte une pétition initiée par Michel Leclerc et rassemblant 80 signatures. Après une discussion au cours de laquelle Eric Cazin fait remarquer que notre aide ne consiste pas à signer une pétition que le conseil n'a pas initié, le conseil rappelle qu'il ne peut, en tant que tel, signer ce genre de pétition, et il est décidé d'oeuvrer pour provoquer une concertation générale avec les différents intéressés de ce lieu ; commerçants, habitants, artisans, etc.

Finalement, cette pétition sera portée par Nicole Carcan - Chanel avec une note du Conseil précisant ce que sera son action en concertation.

Ce point sera précisé dans la "fiche navette" (rappel : système de relation avec la mairie du 4è arrt qui oblige une réponse), et le conseil demande une copie conforme de cette pétition.

Des nuisances nocturnes et estivales : Monsieur Quénard exprime son inquiétude sur l'extension des terrasses des restaurants, tant extérieures que dans les cours d'immeubles, et des nuisances qu'il en résulte pour les riverains ; par ailleurs, il ne voudrait pas que le quartier devienne un "St Jean" bis. Jacques Dinarès fait état de la pétition de Mme Allouche rue d'Austerlitz sur cette nuisance, et s'est rendu sur place pour se rendre compte par lui-même ; Eric Cazin apporte le point de vue de la municipalité : à leur arrivée, les élus avaient constaté que Lyon souffrait d'un manque d'animations, et que son développement passait par une politique active de "distractions". La question est maintenant de trouver un équilibre satisfaisant pour tous par rapport à la nuisance nocturne infligée aux riverains ; il faudrait déjà faire respecter la réglementation existante ? Ce qui a été fait pour le livreur de pizza de la rue d'Austerlitz qui a eu un contrôle du niveau sonore de ses "mobyettes" Et faire appel au civisme des consommateurs qui s'obligeraient à se distraire sans bruit . (on peut rêver !) La question de base est portée dans la "fiche"navette".

Informations des manifestations :

18 septembre : réunion des 4 conseils de quartiers à la mairie du 4

22 septembre : inauguration de la nouvelle bibliothèque rue de Cuire

22 novembre : réception en mairie des nouveaux Croix Roussiens :le conseil s'y invite !

Séance levée à 21 heures